

CONDITIONS GENERALES DE FONCTIONNEMENT DE « DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT DE SOINS, ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT DE SOINS »

Les présentes conditions sont consultables sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://osteopathe-chien-chat-chevaux.com/presentation/90/conditions-generales-de-fonctionnement>

Tout acte effectué sur un patient dans notre établissement ou à votre domicile sont soumis aux présentes CGF

MENTIONS OBLIGATOIRES

APPELLATION DE L'ETABLISSEMENT DE SOINS ET ESPECES HABITUELLEMENT ET OCCASIONNELLEMENT TRAITEES

Notre établissement est classé « cabinet vétérinaire » conformément à l'arrêté du 13 mars 2015 relatif aux établissements de soins et au cahier des charges publié sur le site internet de l'ordre des vétérinaires à l'adresse suivante : <https://www.veterinaire.fr/ressources-documentaires.html>

Adresse : 27 route du Pontel 78760 Jouars-Pontchartrain

Téléphone : 06 44 17 36 77

Mail : contact@vetosteo78.com

HORAIRES D'OUVERTURE HABITUELS ET CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC

Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30 et le samedi de 8h30 à 16h30.

Les consultations ont lieu au cabinet ou à domicile.

Les consultations se font sur rendez-vous uniquement.

PERSONNEL AFFECTE AUX SOINS DES ANIMAUX

Personnel vétérinaire : Docteur vétérinaire Patricia LAFOUGE, diplômée de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort

PRESTATIONS EFFECTUEES AU SEIN DE LA CLINIQUE

Consultation d'ostéopathie et d'acupuncture vétérinaire exclusivement.

SURVEILLANCE DES ANIMAUX HOSPITALISES

Aucune hospitalisation d'animaux au cabinet.

PERMANENCE ET CONTINUITE DES SOINS

Afin d'assurer un suivi optimum des animaux qui nous sont confiés, notre établissement a passé un contrat de gestion des urgences avec Vetoadam.

En cas d'absence et en dehors des horaires d'ouverture, en cas d'urgence, appelez le 01 47 46 09 09, vous serez mis en relation avec un vétérinaire régulateur qui pourra vous renseigner et/ou vous orienter.

ESPECES TRAITEES

Les espèces habituellement et occasionnellement traitées dans notre établissement sont :

- Chiens
- Chats
- Lagomorphes
- Rongeurs

CONDITIONS TARIFAIRES

Les tarifs des consultations affichés dans notre salle d'attente et consultables à l'adresse suivante : <http://osteopathe-chien-chat-chevaux.com/presentation/34/tarifs-consultations>

Le total à régler correspond à la somme des prestations médicales, des médicaments et autres produits délivrés, il donnera lieu à la production d'une facture détaillée conformément à la législation.

LITIGES

En cas de litige à caractère déontologique, le client peut s'adresser au Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires d'Île de France-DOM 34 rue Breguet 75011 PARIS.

RCP

AVIVA assurances - SARL POULNOT HAGOPIAN DARBIER Agent Général Portes de Grand Angles Avenue de la 2è DB Porte F 30133 LES ANGLES

LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTES », SECRET PROFESSIONNEL

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression des données le concernant auprès du Dr Patricia LAFOUGE.

Tout vétérinaire est soumis au secret professionnel, aucune information recueillie lors de la consultation ne pourra être divulguée sauf commission rogatoire selon les conditions prévues par la loi.

MODALITES DE REGLEMENT

Les honoraires sont payables comptants en fin de consultation. De manière exceptionnelle, un paiement différé peut être accepté selon des modalités convenues entre le Vétérinaire et le Client.

Les règlements se font à la date stipulée sur la facture, sans escompte. Toute somme non payée à la date stipulée donne lieu, en application des dispositions légales, au paiement des pénalités de retard soit 3 fois le taux d'intérêt légal. Les pénalités sont exigibles le lendemain de la date indiquée sur la facture, sans rappel nécessaire, et calculées sur le montant HT. Pour les professionnels : indemnité forfaitaire de 40€, pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement.